

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 23 NOVEMBRE 2018

Salle Mollet à TALLENAY

Assemblée : 37 présents sur 45 licenciés et adhérents

Excusés : 8 - Michel et Elisabeth Amiotte Suchet - Alain Bocquet – Michèle Bouveret – Gilles Genin – Liliane Mollard – Jean Pierre Grangé - Jean-Pierre Stabile

Invités :

Mme Botteron, représentant la commune de Chatillon,

M. Pralon, Maire de la commune de Tallenay,

Mme Chatot, représentant la commune de Tallenay,

M. Roullot, correspondant de l'Est Républicain

Le Président, Michel Mathile remercie l'ensemble des membres présents.

Le quorum de cette assemblée étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 15.

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2-Rapport moral du Président Michel Mathile

- ✓ Le Président ouvre la séance et remercie les membres du bureau qui assurent le bon fonctionnement du club pour la troisième année de mandat. Il apporte son soutien aux familles qui rencontrent des problèmes de santé ou des pertes d'êtres chers. Il dédie cette soirée à notre ami René Breton décédé en Février.
- ✓ Le club compte 31 licenciés et 14 adhérents
- ✓ Pour faire face aux engagements financiers, le Conseil d'Administration arrête deux résolutions :
 - 1- Toute personne non licenciée au club désirant participer aux autres activités (séjours vélos, journée restaurant) doit être adhérente et pour cela souscrire une cotisation annuelle de 10 €.
 - 2- Le club ne participe pas aux demandes financières des licenciés pour les actions FFCT et autres, du type semaine fédérale, BCMF etc...
- ✓ La bonne participation des adhérents du club a permis de tenir la bourse aux vélos dans de très bonnes conditions. Le C.A souhaite sa reconduction pour 2019.
- ✓ La trésorerie du club reste bonne.
- ✓ Les deux séjours vélos à Roquebrune et à Maisod ont permis de découvrir deux belles régions toujours dans une bonne ambiance.
- ✓ Les responsables des parcours sont remerciés pour l'excellent travail effectué toute l'année. Un grand merci également au délégué sécurité pour ses recommandations utiles et pertinentes.
- ✓ Les « sorties filles » présentent un vif intérêt, il faudrait en programmer plus en 2019.

- ✓ Le site « les cyclos de la Dame Blanche » pose quelques problèmes. Le responsable donnera les explications.
- ✓ COREG (Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté). Il est présidé par J. Marie Brousse. Une concentration féminine est prévue à Pierre de Bresse le 2 juin 2019
- ✓ CODEP 25 (Comité Départemental du Doubs) présidé par Jean-Louis Viennet, compte 16 clubs, 401 licenciés et 1 école cyclos.
- ✓ FFCT : nouveau logo « FF VELO ». Une concentration féminine « toutes à Toulouse » aura lieu le 19 sept.2020. Elle est préparée au niveau du CODEP et du COREG.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

3-Rapport d'activités saison 2017-2018– Annexe 1

Le rapport d'activités, joint en annexe, est présenté par Annie Putet, Secrétaire.

Rapport adopté à l'unanimité

4-Bilan Financier

Le bilan financier pour l'exercice 2018 est présenté par Yvette Deray, Trésorière. - Annexe 2

Trésorerie au 01/10/2017 = 6 220.99 €

Recettes pour 2 225.92 € (dont 887.41 € avance sur séjours 2019)

Dépenses pour 1 302.98 €

Résultat positif de 35.53 €

Solde au 30.09.2018 = 7 143.93 €

Le budget prévisionnel est présenté en Annexe 3

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

6- Rapport des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes, Daniel Denisot et Jean Pierre Chevaux, ont procédé à la vérification des écritures et des pièces justificatives. Pas d'anomalie constatée, le travail est fait sérieusement par la trésorière. Les commissaires proposent d'approuver les comptes et de donner quitus à la trésorière.

Propositions approuvées à l'unanimité

7- site

Denis Oriot expose les soucis rencontrés principalement l'impossibilité d'avoir un accord positif avec l'hébergeur. Il en résulte un imbroglio impossible à démêler. Il reste à savoir si l'on continue avec un nouvel hébergeur.

Proposition approuvée à l'unanimité moins 2 abstentions

8-Rapport du délégué sécurité

Notre délégué, Léandre Pfundstein, présente le macaron « sécurité » crée dans les années 90. La FFCT annonce 9 accidents déclarés cependant le nombre réel est beaucoup plus élevé. Il faudrait s'adresser à la direction de la sécurité routière afin de connaître le nombre d'accidents recensés et les causes. Il rappelle quelques règles de sécurité et souligne principalement que l'équipement du vélo est très

important (phare, pédales réfléchissantes....) mais également la tenue vestimentaire et le port du casque. Il remercie le groupe de cyclos pour sa bonne conduite lors des sorties.

9- Parcours

Les responsables signalent que l'horaire de départ reste inchangé soit 13 h 15. Aucune autre remarque n'est apportée.

10 – Saison 2019

- Actuellement deux séjours sont programmés
 - L'Isle sur la Sorgue du **samedi 18 au samedi 25 mai**. Le séjour est bouclé avec 14 couples et 5 célibataires
 - Orbey en Alsace du **mardi 10 au soir au vendredi 13 septembre** après le déjeuner. Le contrat est en cours avec 26 inscrits. Un acompte est prévu fin décembre.
- L'enregistrement des licences FFCT et des adhésions club pour l'année 2019, se fera avec le tirage des rois, à la salle Mollet le **mardi 15 janvier 2019 à 17 heures**.
- Bourse aux vélos prévue le **vendredi 5 et samedi 6 avril 2019**

11- Questions diverses

Sortie des crèches : Ginette Tavernier propose la sortie le **mercredi 12 décembre** avec repas au restaurant du Commerce (coût 20 € tout compris) suivi d'une visite gratuite chez le meilleur torréfacteur de France à Marnay . S'inscrire par retour pour le Restaurant

La séance est levée à 20 h 00 suivie de l'apéritif et du repas

La secrétaire,

Annie PUTET

Le Président,

Michel MATHILE